

ET, QUOI DE NEUF ? ¹

Nous nous proposons ici de rendre compte de divers énoncés dans lesquels la coordination entre en jeu. Nous allons traiter le type *a et b*, comme dans : *j'ai donné un livre à lui et à elle*, et le type *et a et b*, comme dans : *j'ai donné un livre et à lui et à elle*; nous montrerons à cette occasion que les différences que l'on peut relever entre ces deux types sont loin de n'être que stylistiques.

Nous allons par ailleurs tenir compte de données souvent négligées ou reléguées (encore une fois !) dans des procédés stylistiques, comme par exemple :

- *il prit du ventre et beaucoup de pays* (Prévert)
- *elle apprécie Pierre, et les voitures de course*
- *il mange de tout, et avec voracité*
- *on pouvait faire des choses faire des films faire des émissions* (oral)
- *je voudrais connaître ça leurs motivations comment ils envisagent* (oral)

en les mettant sur le même plan que les autres.

En fait, nous allons montrer comment l'approche pronominale² permet d'éviter de recourir à l'effacement et comment cette possibilité permet en même temps de résoudre d'autres problèmes, notamment ceux touchant à l'interprétation des phénomènes de coordination.

1. BREF BILAN SUR LA QUESTION ³

Le phénomène de la coordination par *et* est généralement traité selon deux principes que nous pouvons résumer ainsi :

- *1er principe* : l'énoncé 1) *Pierre et Marie portent un chapeau* est à interpréter comme étant synonyme de la conjonction logique des propositions suivantes :

Pierre porte un chapeau
et Marie porte un chapeau

Nous avons affaire, ici, à une coordination de deux phrases avec effacement. Il est à noter que les énoncés du type : *Pierre porte un chapeau et Marie une casquette*, appelés coordination par "gapping", subissent un traitement quasi-identique, et sont analysés en fonction de la notion d'effacement du verbe; on parle aussi de transformation par réduction.

- *2e principe* : l'énoncé 2) *Pierre et Marie portent un piano* n'est pas à interpréter comme la coordination de deux phrases; il n'est pas synonyme de la conjonction logique des propositions suivantes :

Pierre porte un piano
et Marie porte un piano

Dans ce cas, il ne peut y avoir de réduction, d'effacement et l'on doit poser une structure profonde différente de 1. On parle alors de coordination de syntagmes. Les deux éléments coordonnés : *Pierre et Marie* ne forment en quelque sorte qu'un seul mot ⁴.

A regarder de près, ces deux principes soutenus par les tenants de l'hypothèse partiellement ou non transformationnelle ne nous apprennent pas grand chose sur ce qu'est la coordination, ni sur la valeur de *et*; par ailleurs, il nous paraît ennuyeux, alors que nous avons de toute évidence deux relations bien distinctes, de n'avoir à notre disposition qu'un seul terme, *coordination*, pour en rendre compte.

Si nous ne voyons aucun inconvénient à garder le même mot dans les deux cas pour caractériser la succession linéaire de syntagmes, en ce qui concerne l'analyse des structures, il nous semble que

l'on aurait tout intérêt à dégager des concepts radicalement différents.

1.1. EN CE QUI CONCERNE LA COORDINATION DE SYNTAGMES

La coordination de syntagmes renvoie à l'idée d'une addition, d'une combinaison, en fait renvoie à l'idée d'une unité composée de deux formes. Le groupe coordonné est perçu comme posant une relation nouvelle; il s'agit d'une relation spécifique de "complexité", celle qui fait penser "à un seul mot". Cette relation a été repérée dans le domaine du verbe où elle est grammaticalisée⁵. Ainsi si l'on prend un verbe appartenant à la série définie dans l'approche pronominale comme "complexe", on voit que la réalisation par coordination, interprétée comme une coordination de syntagmes, appartient à un "paradigme" de réalisations possibles, tout comme le pluriel morphologique, les noms collectifs, les formes en *se*, le complément + un élément prépositionnel :

ils se	}	querelle(nt) avec lui
la famille se			
lui et elle se			
elle se ...			

de même pour les réalisations suivantes :

ils	sont semblables
lui et elles	sont semblables
elle	est semblable à lui

la réunion	}	du groupe
		de cela et ceci
		de cela avec ceci
		de cela à ceci

Poser ce trait de complexité va permettre d'une part de décrire des relations d'équivalence entre des phénomènes qui sont à première vue très différents : entre le pluriel morphologique (ou le singulier collectif) et le nombre des éléments de la construction (coordination par *et*, sujet + forme réfléchie en *se* ...) puisque tous partagent le fait de renvoyer à du (- Sing.)⁶; d'autre part, ce trait de complexité nous permet également de poser une *unité syntaxique* qui peut se réaliser sous différentes formes ainsi qu'un rapport d'équivalence

qui lie ces différentes formes. Ce trait peut être relié à la sémantique des lexèmes en cause (cf. le singulier collectif), il peut aussi se réaliser comme une *unité composée de deux formes* :

<i>sujet + forme en se</i>	:	la famille se querelle
<i>a et b</i>	:	lui et elle alternent
<i>sujet + compl.</i>	:	il alterne avec elle
<i>sing. prépo.</i>	:	

La coordination renvoie donc, dans certains cas, à une seule unité syntaxique marquée par deux formes lexicales fabriquant ainsi un "complexe lexical"; elle est alors le complémentaire du non-singulier mais, et c'est important de le noter, la coordination n'est pas la seule réalisation qui détient ce privilège.

1.2. EN CE QUI CONCERNE LA COORDINATION DE PHRASES

Quand l'analyse traditionnelle parle de coordination de phrases avec effacement, cela revient à dire que l'élément coordonné "répète" une relation déjà fournie, ou encore que l'élément coordonné la pré-suppose. Ceci est bien visible dans le cas de coordination par "gapping" où l'on a à rétablir le verbe.

Ce parti pris théorique oblige à une diversité de transformations dès que l'on décide d'une part de sortir des exemples canoniques, d'autre part dès que l'on fait intervenir des adverbes comme *aussi*, *non plus* ⁷. Exemple :

il ne partira pas elle si

Par ailleurs, parler d'effacement, c'est refuser de considérer *moi de l'eau* dans *il boit du vin et moi de l'eau* comme étant une structure originale puisqu'on la ramène à une structure verbale; c'est s'obliger aussi à restituer des lexèmes précis, comme si on considérait qu'il est facile de savoir quel est le lexème particulier qui manque. En fait, cette analyse suppose sans le dire un certain nombre de conditions dans lesquelles la proximité, la possibilité de rapprochement jouent un grand rôle; dans *Pierre boit du vin et moi de l'eau*, il faut bien avouer que c'est seulement la possibilité de rapprochement qui nous permet de voir

une relation entre la construction verbale et les éléments coordonnés, qui nous permet de rétablir *boire*. De même dans : *Pierre boit du vin et moi aussi*, où s'ajoute le problème de savoir si l'on doit rétablir *moi aussi, je bois du vin*, ou seulement *moi aussi je bois*. Mais dans le cas de : *lui la musique on en a ras-le-bol* ou de : *il rendait tout le monde malheureux ... les gens de ce pays tous des ploucs* ou encore de : *il lui a donné une sacrée leçon hé à bon chat bon rat* on serait bien en peine de pouvoir rétablir, de façon systématique, quelque chose de précis entre les éléments lexicaux. Il ne pourrait y avoir de toute façon de rapprochement possible avec les constructions verbales environnantes. Il nous semble plus judicieux de considérer qu'il n'y a ni effacement ni incomplétude dans ces réalisations : *moi de l'eau, moi aussi, lui la musique ...*, de les considérer donc comme un type d'énoncés parmi d'autres où les deux unités successives sont regroupées en une relation binaire ⁸.

D'autre part, l'analyse traditionnelle qui suppose une coordination de phrases avec effacement nous oblige à restituer, dans ce cas, une énumération paradigmatique. Pour *il boit du vin moi de l'eau* nous devons poser :

il boit du vin
moi (je bois) de l'eau

autrement dit, on restitue une énumération de sujets (*il/je*), une énumération de verbes (*boit/bois*) ... On admet la possibilité de commutation entre *je* et *il*, entre *du vin* et *de l'eau* ... De même pour :

lui et elle portent un chapeau :
lui porte un chapeau
et elle (porte un chapeau)

Si dans le cas précédent, cette même tradition jouait uniquement sur l'axe syntagmatique (cf. l'analyse de *elle et lui portent un piano*) ici, nous avons affaire à une série d'opérations paradigmatiques. Il est alors intéressant de voir que cela lui permet, avant tout, de ne plus renvoyer au problème de la coordination en tant que telle; et dans ce cas non plus, on ne sait pas quel est le statut de *et*, sauf que l'on est amené à supposer une successivité de phrases.

de même quand une préposition porte sur l'ensemble :

pourrais-tu écrire à (Pierre et Marie) ?
il est parti avec (les enfants et le chien)

nous pouvons repérer et poser, sans ambiguïté aucune, un type de coordination qui est *la réalisation lexicale complexe d'un terme* de la construction, et qui est à ce titre une des réalisations de la non-singularité grammaticale. Pour être plus explicite, nous poserons que dans :

- 1) je sépare Pierre et Marie
- 2) il est parti avec les enfants et le chien

nous n'avons pas affaire à deux éléments de valence complément de même type ou à deux éléments de rection de même type, mais que nous avons affaire à la manifestation d'une lexicalisation dédoublée d'un terme de la construction. *Pierre et Marie* ou encore *les enfants et le chien* forment un "complexe lexical" et doivent être interprétés comme une seule unité syntagmatique. Cette unité est toujours réalisable par une seule forme morphologique telle que *les* dans :

je (les) sépare Pierre et Marie

telle que *eux* dans :

il est parti avec | les enfants et le chien
eux

2.2. LE TYPE *ET a ET b*, OU LE PRETENDU *ET* D'EMPHASE

Si on prend un verbe complexe, *séparer*, ce type de coordination en *et a et b* n'est pas admis :

**il sépare et lui et elle*

de même pour **la réunion de et ceci et de cela*.

Par ailleurs, on voit que pour la négation chaque élément doit porter une marque; alors que pour le type *a et b* nous pouvions avoir :

je ne (leur) parlerais pas à | lui et elle
eux

pour le type *et a et b* : *je parlerais et à lui et à elle*, nous n'avons pas :

mais : *je ne parlerais pas et à lui et à elle*
ou : *je ne parlerais pas ni à lui ni à elle*
je ne parlerais ni à lui ni à elle.

Il semble enfin que l'on ait une certaine difficulté à poser une relation de "proportionnalité" entre le groupe *et a et b* et une forme plurielle de clitique, comme dans :

?? il les raccompagnera et lui et elle ¹⁰
 ?? il les a rencontrés et lui et lui
 ?? il nous écrira et à lui et à moi

Nous n'en avons d'ailleurs pas trouvé d'exemple ni dans les grammaires ni dans les corpus oraux que nous avons dépouillés.

La coordination de type *et a et b* n'induit pas que l'ensemble des éléments coordonnés est à lire comme formant une seule unité, au contraire. La différence qu'il y a entre ce type de coordination et celui en *a et b* est loin d'être seulement stylistique; la différence est marquée "morpho-syntaxiquement" et vient essentiellement du fait que s'il y a effectivement une pluralité d'éléments dans *et a et b*, cette pluralité ne renvoie pas à une non-singularité grammaticale. *Et a et b* ne peut apparaître dans les secteurs de la langue qui exigent une non-singularité (cf. les verbes complexes). C'est de façon irréductible une suite de singuliers.

Nous pouvons poser que dans *et a et b*, nous avons affaire à une répétition de la réalisation lexicale d'un terme de la construction. Pour être plus explicite : le groupe *et a et b* non proportionnel à une forme clitique renvoyant à du (- Sing.) occupe bien la place d'une unité syntaxique mais représente deux unités lexicales distinctes. Si l'on considère le verbe comme un ensemble de relations, dans le cas de *et a et b*, nous avons besoin de poser que la relation est appliquée deux fois de suite et ce à deux unités lexicales distinctes.

La solution par effacement consisterait à supposer une deuxième édition du verbe que l'on effacerait une fois après s'en être servi, mais l'approche pronominale nous permet une autre solution.

Quand nous posons une relation entre verbe et éléments construits par le verbe, cela revient à dire que le verbe est considéré comme une unité lexicale mais pas les éléments de la relation; ces derniers sont à poser comme abstraits, représentés par des pronoms mais

pouvant être virtuellement représentés par toutes les formes lexicales proportionnelles aux pronoms qui vont à cet endroit. La liste *Verbe + Pro (lexique, lexique, ...)* forme un paradigme des formes possibles; ce paradigme est limité en ce qui concerne les formes pronominales puisqu'elles sont en nombre limité, mais il est quasi-illimité du côté des formes lexicales. On peut facilement énumérer, linéairement, plusieurs de ces formes appartenant à un même paradigme :

je pense à lui, à elle, à celui-ci,
à Pierre, à mon chien ...

On peut répéter le même élément pronominal mais du coup il sera en rapport avec des références plus ou moins distinctes, à chaque fois :

je pense à lui, à lui, à lui ...

si c'est un élément lexical, il sera à chaque fois distinct :

je pense à Lex. 1, à Lex. 2, ...

Ainsi, dans l'approche pronominale, au lieu de supposer que l'on réédite chaque fois l'ensemble de la relation, on pose que l'on ne réitère qu'une forme de réalisation de l'élément abstrait sans réitération du verbe. On a, de ce fait, une procédure simple pour prévoir les énumérations très longues sans avoir à spécifier X effacements pour X lexicalisations.

Autrement dit, dans *j'ai vu et lui et elle*, nous n'avons pas affaire à deux éléments de valence complément identiques, ni d'ailleurs à la manifestation d'une lexicalisation dédoublée d'un terme, nous avons affaire simplement à une manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique.

Le *ET* dans *et a et b* ne marque pas l'addition dans le sens de "complexe lexical" mais marque que chacun des éléments entretient une relation particulière avec l'élément constructeur, ici, le verbe. Ces lexicalisations qui renvoient chacune à une référence distincte seraient à représenter les unes sous les autres sur l'axe paradigmatique :

je pense et à lui
et à elle
...

La différence entre ces deux types de réalisations viendrait de ce que dans *et a et b* l'effet individuel est préservé alors que dans *a, b, c* ce n'est pas le cas. Dans : *nous on a le carton le liège le fer*, nous avons aussi affaire à une manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique; là aussi, ces lexicalisations se manifestent les unes à la suite des autres mais, dans ce dernier cas, elles ne représentent qu'une suite chronologique de références distinctes : 1°, 2°, 3° ... sans effet de distributivité.

2.3. LES AMBIGUITÉS

Les formules en *a ET b*, *ET a ET b* sont en quelque sorte des symbolisations qui facilitent notre exposé; mais dans les données, l'identification des formes de coordination reste plus délicate. Il peut y avoir des séquences réalisées apparemment en *a et b* qui, pour certaines raisons, seront à interpréter, en fait, comme des réalisations en *ET a ET b*. C'est le cas par exemple pour *l'un et l'autre* qui, de par sa sémantique distributive, est une réalisation à interpréter comme *ET l'un ET l'autre*¹², d'où l'impossibilité d'avoir :

* *je sépare l'un et l'autre*

qui renvoie à celle-ci :

* *je sépare et l'un et l'autre.*

La formule *a ET b* qui renvoie à une addition nous a obligé à poser une réalisation lexicale complexe d'un terme; on peut extrapoler cette analyse en-dehors des cas où elle s'impose grammaticalement aux cas où elle rend service et où l'interprétation issue du contexte le permet, comme dans :

Pierre et Marie portent un piano

à lire comme : Pierre *ET* Marie ...

La formule *ET a ET b*, observée dans les réalisations en *et a et b*, *ni a ni b*, *a, b, c*, qui ne renvoient pas à une non-singularité grammaticale nous a obligés à poser une répétition de la réalisation lexicale d'un seul et même terme; on peut extrapoler cette analyse en-dehors de ces réalisations particulières aux cas où elle rend service

et où l'interprétation le permet, comme dans :

Pierre et Marie portent un chapeau
à lire comme : *ET Pierre ET Marie ...*

Les cas ambigus où le contexte laisse interpréter *a* et *b* selon ces deux schémas devront recevoir les deux analyses; on peut d'ailleurs les suggérer ainsi :

1 { *elle ET lui* achètent des fleurs
il a donné un livre à *lui ET à elle*

ce qui correspond à une seule unité syntagmatique composée de deux formes lexicales.

2 { *(ET) elle*
ET lui achètent des fleurs
il a donné un livre *(ET) à lui*
ET à elle

ce qui correspond à une répétition paradigmatique de la réalisation lexicale d'une seule et même unité syntaxique.

Avant de poursuivre, nous aimerions nous arrêter quelque peu sur le terme de paradigme; grâce à la formule en *ET a ET b* nous posons que la coordination peut renvoyer à une seule et même unité syntaxique dont les diverses réalisations lexicales se manifestant les unes à la suite des autres, sont permutable. Ces réalisations lexicales produisent certes un effet de liste paradigmatique; en fait elles ne doivent être lues que comme étant la manifestation lexicale et "fragmentaire" du paradigme en question. Autrement dit, dans ce type de réalisation nous ne sommes pas en présence de l'ensemble des réalisations lexicales possibles du paradigme, nous n'en percevons seulement qu'une dimension : celle qui est réalisée dans le discours.

3. COORDINATION OU ENCHAINEMENT ?

Pour pouvoir rendre compte de ce type d'énoncés:

il boit de la bière et au comptoir
il marche et vite
il boit et de l'eau

dans lesquels il est aussi difficile d'interpréter le *et* comme étant

la marque d'une addition que comme étant la marque d'une répétition, il suffit d'élargir la dimension paradigmatique avec une représentation zéro d'un élément. Autrement dit, il nous suffit d'admettre dans la notion de paradigme la possibilité d'un vide lexical qui aura automatiquement la valeur de "généralité", d'"indéterminé". Nous pouvons avoir :

il boit et du vin
 il boit mais de l'eau
 il boit et même du vin
 il boit et que du vin
 il boit mais pas du vin

...

Ces diverses réalisations ne concernent que les verbes qui peuvent apparemment se passer de leur valence complément : boire, manger, parler, penser ... mais ne sont pas possibles avec des verbes qui ne peuvent être construits sans leur valence complément, comme par exemple :

ressembler * il ressemble et à lui
 séparer * il sépare et le groupe

De ce fait nous avons tout intérêt à poser que les verbes comme *boire* ont dans leur paradigme de valence complément une réalisation lexicale nulle qui compte autant pour leur construction qu'une réalisation lexicale pleine. Cette réalisation lexicale nulle que l'on peut symboliser par \emptyset induit d'ailleurs du sens. Le verbe *boire* aurait donc comme paradigme de valence complément :

il boit		\emptyset
		du vin
		n'importe quoi
		etc.

Ceci nous permet de poser que dans *il boit et du vin* on a une réalisation par coordination entre l'élément \emptyset et l'élément lexical *du vin* :

il boit \emptyset
 et *du vin*

De même pour les énoncés :

il parle de ça et à n'importe qui
j'ai donné une rose et à Marie

qui ont pour interprétation paradigmatique :

il parle de ça \emptyset
 et à *n'importe qui*

j'ai donné une rose \emptyset
 et à Marie

Pour : *il boit de la bière et au comptoir*
il mange de tout et avec appétit
il les sépare et en douceur

nous allons poser que tous les verbes ont dans leur paradigme de rec-tion une réalisation lexicale nulle qui compte autant qu'une réalisation lexicale pleine. Dans ces types de réalisation, l'élément \emptyset , le vide lexical se définit "sémantiquement" en fonction de l'élément lexical avec lequel il est coordonné :

il marche	\emptyset	et vite	
	(ainsi)	_____	rection de type adverbial
il marche	\emptyset	et sur l'eau	
	(là)	_____	rection de type locatif

3.1. STATUT DE CES REALISATIONS EN \emptyset ET *b*

Le *ET* dans ce type de réalisations n'a pas pour effet de fabriquer un complexe lexical. On peut d'ailleurs déplacer sans difficulté l'élément introduit par ce *ET* :

et du vin il boit
et à Marie il parle de ça
et au comptoir il boit de la bière

ce qui est absolument impossible quand on a affaire à une coordination en *a et b* :

il prend du vin et de la bière
 * et du vin il prend de la bière ¹³

Il semble intéressant de poser que cette réalisation en \emptyset et *b* a un statut similaire à ce que l'on pourrait appeler un *dispositif*; ce serait une manière parmi d'autres d'agencer un terme de la construction verbale et qui produirait un effet de sens, à savoir la surenchère, l'exclamation. Ce serait un cas limite de répétition lexicale.

Ainsi réalisé, l'élément de valence ou de rection n'a pas la même "interprétation" que celle qu'il aurait dans une réalisation d'enchaînement normal :

sa femme boit de la bière au comptoir
 sa femme boit de la bière, et au comptoir !

D'autre part nous sommes prêts à poser que cette réalisation en Ø et b est une possibilité de réalisation de tout terme de valence ou de rec-tion et qu'il est possible de la trouver à plusieurs reprises :

il a présenté son carnet de notes et à son père, et à cinq heures du soir, et avec le sourire !

En posant une réalisation en Ø et b, nous pouvons donc justifier des énoncés comme :

il s'est fait mal à la jambe et à la barrière

Il est vrai que ce type de construction peut toujours être analysé comme une maladresse d'écriture, comme fautif. Ces jugements négatifs seront émis, bien sûr, en fonction de qui les aura produits. En fait, il suffit que la ponctuation suive pour donner à ces réalisations un statut stylistique reconnu. Dans les ouvrages littéraires, nous avons relevé deux types de ponctuation :

le point d'exclamation, comme dans :

il s'est fait mal, et à l'aurore !

les tirets, comme dans :

c'est une chose bien connue, des familles entières — et pour des générations — sont vouées à certaines tâches.
 (Sciascia; trad. J. de Pressac)

On pourrait également avoir *il s'est fait mal, et ce à l'aube où l'enchaînement est rétabli*. A l'oral, on trouve :

c'est le gouvernement qui paie et ça pendant huit mois

Il se pourrait alors que les "erreurs" de coordination relevées dans les copies d'élèves ne soient dues, le plus souvent, qu'à une mauvaise maîtrise de la ponctuation ... mais ceci dépasse notre propos.

3.2. EFFETS DE LISTES INCONGRUES

Il existe d'autres réalisations par coordination qui peuvent être lues comme des coordinations abusives :

il prit du ventre et beaucoup de pays (Prévert, "Paroles")
 il prit la porte et un livre

qui font, du moins, "phrases à astuces". Si on étudie de plus près ces énoncés on voit que l'on ne peut pas établir de correspondance entre ces énoncés et une construction en verbe et pronoms : il n'y a pas de lien de proportionnalité possible entre un élément pronom et ces constructions lexicales. *Prendre du ventre* ne peut pas être mis en relation de proportionnalité avec

en prendre
le prendre
prendre ça

de même *prendre la porte* ne peut pas être mis en relation de proportionnalité avec :

la prendre
prendre celle-ci.

Nous avons affaire, ici, à des locutions, à des "unités syntaxiques indivisibles". L'effet de cocasserie vient du fait que la réalisation par coordination présente ces éléments lexicaux comme étant "autonomes" par rapport au verbe, ce qui n'est pas le cas.

D'autres réalisations par coordination peuvent également être lues comme incongrues :

le gardien et la clef ouvrent les portes
Marie aime Pierre et le chocolat
elle apprécie Marc et les voitures de courses.

Si on prend l'énoncé : *le gardien et la clef ouvrent la porte*, celui-ci est difficilement acceptable. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il paraît difficile d'établir une correspondance avec une construction verbo-pronominale, dans la mesure où nous avons affaire à une construction sans induction de sens et où donc le système référentiel morphologique a son importance. Le verbe *ouvrir* accepte aussi bien un sujet (+ Pers.) :

J' } ouvre(s) les portes
tu }

qu'un sujet (- Pers.) :

ceci } ouvre les portes
ça }

et il n'y a pas de raisons pour que *le gardien* soit directement "dé-individualisé" ou que la clef soit directement "personnalisée", d'où un effet de cocasserie. Cependant nous ne pouvons pas dire que la difficulté soit liée aux deux éléments lexicaux, la difficulté ne vient que de la construction elle-même. On voit qu'il suffirait de modifier quelque peu l'énoncé pour qu'il soit plus acceptable :

- a) le gardien et la clef *ça* ouvre les portes
 b) le gardien et la *clef magique* ouvrent les portes

Dans a) nous avons fait appel à une construction en "ça" qui induit que le *gardien* est comme "désindividualisé", cette induction désindividualisante permet alors la coordination avec un élément lexical (-humain).

Dans b) en rajoutant un certain type d'adjectif nous avons fait en sorte que puisse s'établir une relation de proportionnalité entre *la clef* et une forme pronominale du type *celle-ci, elle* :

lui et { ^{celle-ci}
 elle } ouvrent les portes

ce qui permet alors la coordination avec un élément lexical (+humain). Il est intéressant de noter que l'on n'aurait pas eu à rajouter quoi que ce soit si on avait eu affaire à un verbe (+Pers.) :

le gardien et la clef lui dirent ...

De même, pour rendre plus acceptable cet énoncé :

Marie aime Pierre et le chocolat

il va falloir "désindividualiser" *Pierre* : *Marie aime ça Pierre et le chocolat*; il est intéressant de noter, là aussi, que l'on n'aurait pas eu à modifier la construction si on avait eu affaire à un verbe préférentiellement (-Pers.) :

il lui a montré Pierre et le chocolat

Ces types de restriction nous amènent à poser qu'il est difficile de parler de la grammaticalité ou de la non-grammaticalité d'un énoncé, comme on peut le faire par exemple pour des constructions en verbe et pronoms :

- * ça il me plaît
- * elle et ça ils me plaisent

Le niveau des réalisations lexicales apporte ses propres problèmes d'acceptabilité, dus à la congruence lexicale; ainsi, Matthews (1981), après avoir consulté un certain nombre d'ouvrages portant sur la coordination, conclut qu'avec *et*, toute forme peut être coordonnée (cf. 1) et que s'il y a des restrictions cela n'est dû qu'à une question de sémantique lexicale (cf. 2). Pour illustrer ses deux conclusions, il nous propose ces deux exemples :

- 1) il a demandé son nom et d'où elle vient
- 2) le trottoir et moi avons froid

Ceci dit, comment expliquer alors pourquoi dans un cas, il paraît effectivement cocasse d'avoir :

le trottoir et moi avons froid

un peu moins : *ce charmant trottoir et moi avons froid*

pas du tout : *c'est le trottoir et moi qui lui faisons peur*
il photographie moi et le trottoir

comment expliquer pourquoi il est aisé d'avoir :

il a demandé son nom et d'où elle vient

et un peu moins : *il a apprécié Marie et d'où elle vient.*

Pour ce faire, nous devons poser que l'on ne peut pas parler de sémantique en dehors de celle qui est révélée par les constructions en verbe et pronoms, autrement dit que ce sont les constructions qui imposent les traits de sémantique sur le lexique, lequel porte aussi, bien entendu, une sémantique à lui. Il est important de distinguer *sémantique lexicale* et *sémantique due à la construction* si l'on veut en rendre compte et expliquer aussi bien les inductions de sens que les problèmes d'acceptabilité.

Nous pouvons donner une table précise de coordinations possibles :

1. moi et {	lui	— proportionnalité avec	_____ nous
	toi	la forme clitique	
2. lui et toi	_____		vous
3. lui et lui	_____		ils, les, leur
4. moi et {	lui	_____	ça, en, y
	toi	_____	
5. toi et lui	_____		
6. lui et lui	_____		
7. cela et ceci	_____		
8. moi et cela	_____		
9. toi et cela	_____		
10. lui et cela	_____		

exemple pour 4. - toi et moi ça ne va pas aujourd'hui
 6. - un homme et une femme ça choque (oral)
 - je ne veux pas dire mais lui et elle ça m'inquiète

8. - moi et ce que les gens te disent (ça) semble t'ennuyer
 - il (en) parlera de moi et de ton travail
9. - il s'(en) souviendra de toi et de ce que je lui aurais dit
10. - Pierre (y) obéira à ses parents et à ce qu'aura décidé l'assemblée
 - il n'(y) renoncera jamais à Marie et à son départ

On voit, ainsi, que la coordination entre *cela, ceci, ça* et les formes *moi, toi, lui* est parfaitement possible dès que ces formes *moi, toi, lui* appartiennent à un paradigme caractérisé par le trait de (- Pers.) primaire ou de (+ Pers.) secondaire; autrement dit, dès que ces formes interprétées comme des (+ Pers.) secondaires signifient en fait : "tout ce qui concerne *moi, toi, lui*".

D'autre part, et ce pour répondre de nouveau à Matthews, il semble qu'il serait plus judicieux de poser que ce n'est pas tant avec *et* que l'on peut tout coordonner mais avec *et ... et*; en effet, si on reprend certains énoncés qui nous paraissaient peu acceptables, comme :

il apprécie Marie et le chocolat
 il apprécie Marie et d'où elle vient

il semble que l'on pourrait les accepter plus facilement réalisés ainsi :

il apprécie *et* Marie *et* d'où elle vient
 elle apprécie *et* Pierre *et* le chocolat
 elle aime *et* Paul *et* que tu lui souris

ou encore : j'ai vu les enfants, qu'elle arrivait à pied, le chien du dessous

On peut noter que moyennant une certaine ponctuation ou une certaine intonation, on peut également les interpréter avec une valeur exclamative :

Marie apprécie Pierre, et le chocolat !
 elle aime Paul, et que tu lui souris !

autrement dit, nous pouvons retrouver les mêmes effets de sens que dans la réalisation suivante :

il s'est fait mal à la jambe, et à l'aurore !

Les effets de sens correspondent alors, comme nous venons de le voir, à l'expression d'une exclamation, d'une surenchère :

Marie apprécie Pierre et (surtout) le chocolat
 j'ai vu les enfants et (même) qu'elle arrivait à pied
 Il est intéressant de noter qu'à l'écrit nous pouvons retrouver le même type de ponctuation que pour ces réalisations en (\emptyset et *b*) qui correspondent à un enchaînement, à savoir *les tirets* :

pour ce but, les moyens – et les hommes – ne manquent pas (revue *Historia*)

Seulement, dans ce cas, nous ne pouvons pas parler d'enchaînement; les deux éléments même s'ils ne partagent pas le même système référentiel morphologique appartiennent au même paradigme de valence. Nous ne pouvons pas les déplacer, comme on peut le faire avec :

il s'est fait mal à la jambe *et à l'aurore*
et à l'aurore il s'est fait mal à la jambe

exemple : Marie apprécie Pierre *et le chocolat*
 **et le chocolat* Marie apprécie Pierre

tout comme on ne peut déplacer :

Marie apprécie Pierre *et Paul*
 **et Paul* Marie apprécie Pierre

Dans ce type de réalisation, nous avons affaire à une réalisation "tronquée" de *ET a ET b*, comme dans le cas de *Pierre et Paul portent un chapeau* où la pragmatique nous pousse à poser :

(ET) Pierre
 et Paul portent un chapeau.

Poser cette réalisation "tronquée" en *ET a ET b* n'est pas un artifice. En fait, il suffit d'être en présence d'une construction négative pour voir que nous avons bien affaire à ce type de réalisation; dans le cas où la valence est composée d'éléments appartenant au même paradigme syntactico-sémantique, la négation peut porter sur l'ensemble :

je ne les apprécie pas, Pierre et Paul
 je ne les aime pas, Pierre et Paul

ou encore : je n'apprécie pas le café et le chocolat
 je n'aime pas que tu sois là et que tu lui souris

alors que dans les énoncés suivants, il semble plus naturel d'avoir *ni* :

je n'apprécie ni Pierre ni le chocolat

ou mieux : je n'apprécie pas Pierre *ni même* le chocolat
 je ne vois pas les enfants *ni même* qu'elle arrive à pied

Nous avons relevé dans Grevisse des exemples qui correspondent bien aux nôtres :

le temps ni les victimes ne se ressemblent.

Il semble donc que nous soyons en droit de poser que dans une construction verbale si les deux éléments n'appartiennent pas au même paradigme syntactico-sémantique, nous pouvons ne pas avoir affaire à une réalisation en *a ET b* telle que le laisse supposer la phrase lexicale, mais avoir affaire à une réalisation en *(ET) a ET b* qui correspond à une réitération lexicale et non à une addition. Les effets de sens tels que la surenchère, l'exclamation, viendraient de ce qu'il y a une interférence entre les deux types de réalisations par coordination. Il y aurait comme un jeu entre ce qui est réalisé et ce qui doit être recomposé. Dans *elle aime Paul et que tu lui souris*, on a la suite *elle aime Paul* qui induit que le verbe *aimer* s'est engagé dans une construction (+ Pers.), d'autre part on a un *et*, qui induit la possibilité d'un complexe lexical, et ces deux inductions se révèlent en fin de compte comme inappropriées.

4. LE TRAITEMENT DES "BRIBES"

La formule en *ET a ET b* nous a permis de poser que tout terme peut avoir sa réalisation lexicale réitérée en une liste paradigmatique; que la coordination, en dehors du cas particulier de *a ET b* est la manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique. Ces lexicalisations sont manifestées les unes à la suite des autres et sont permutable. Comme nous l'avons vu, cette suite de lexicalisations peut représenter une sorte de distributivité, dans le cas par exemple de *et a et b* :

il a parlé et à lui
et à elle
et à moi

Elle peut représenter, également, comme une sorte de chronologie de références distinctes, sur le modèle de 1°, 2°, 3° ... :

il a acheté du pain
 du lait
 du café
 des oranges

mais cette suite de lexicalisations peut tout aussi bien être interprétée comme une hésitation, comme une recherche de vocabulaire voulue ou non, comme un "raté".

Ces interprétations risquent d'être induites selon le type de la première lexicalisation qui est manifestée, par exemple :

je voudrais leur demander ça
 leurs motivations
 comment ils envisagent

il a mis au point tout ça
 toute sa stratégie

ça appartient à tous les gens
 à toute la paroisse

où on peut facilement poser que la 1ère lexicalisation n'était pas la bonne, que *ça*, *tout ça*, *tous les gens* étaient trop vagues, que la 2e ou la 3e lexicalisation est la meilleure, est la seule dont il faut tenir compte.

D'autre part, s'il y a des *euh*, ou des commentaires :

pour mes parents euh enfin
 pour ma mère qui euh

ou encore si la répétition ne fait apparaître qu'une lexicalisation identique :

je crois que maman
 maman était sévère

et elle prend
 elle prend
 elle prend
 elle prend du gros sel

sans pour cela créer un effet d'intensif, comme dans :

sa robe était rouge rouge

Dans ces interprétations, la suite de lexicalisations ne renverrait pas à une liste de références distinctes et nous serions alors assez proches de ce que l'on appelle traditionnellement une apposition :

Pierre, le fils de ma soeur ...
 notre roi Louis, notre roi bien aimé ...
 la maison, la toute petite maison ...

dans laquelle on doit poser que la répétition lexicale renvoie à la même référence.

Ceci dit, nous pouvons nous permettre de ne pas trancher, du moins en ce qui concerne l'analyse, entre l'interprétation par coordination ou entre l'interprétation par apposition qui seraient les versions réussies des répétitions lexicales et la réalisation par "brèves" qui serait la version ratée. Ceci est fort appréciable; par exemple l'énoncé :

c'est là où on vendait le sel le sucre les denrées alimentaires dont les gens avaient besoin

peut recevoir au moins trois interprétations; la répétition lexicale :

où on vendait le sel
 le sucre
 les denrées alimentaires dont ...

peut être lue

- soit comme une sorte de chronologie de références distinctes, sur le modèle de 1° le sel, 2° le sucre, 3° les denrées alimentaires;
- soit comme une recherche de vocabulaire non voulue, dans laquelle la dernière lexicalisation est celle dont il faut tenir compte, les autres étant à "effacer";
- soit comme une "apposition" (recherche voulue de vocabulaire) sur le modèle de : le sel, le sucre, les seules denrées alimentaires nécessaires à ...

mais quelle que soit la lecture que nous choisirons, nous n'avons affaire qu'à la manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique.

L'approche pronominale nous permet de rendre compte de façon simple, moyennant certes un problème de corréférence, aussi bien de ce qui est communément appelé coordination que de ce qui est la recherche voulue ou non de mot lexical, puisque la structure est quasi-identique dans les deux cas.

5. CONCLUSION

Quelle que soit la réalisation à laquelle nous avons affaire, une coordination avec *et* induit toujours un effet de pluralité, de par le fait même qu'il y a une pluralité de termes. Cependant, comme nous l'avons vu, cette pluralité peut soit être "effective", c'est-à-dire correspondre effectivement à l'expression d'une complexité, soit être "fictive", c'est-à-dire qu'elle n'apparaît qu'au niveau lexical.

Les différences que l'on relève entre les diverses réalisations par coordination ne sont pas seulement des différences d'ordre stylistique, comme bon nombre de grammairiens ou de linguistes l'ont laissé entendre ¹⁴ mais correspondent à des comportements "grammaticaux" différents.

La réalisation en *a ET b* est la seule qui apparaît dans une zone de complexité grammaticale où la non-singularité est exigée; c'est dans ce type de réalisations que se situent les contraintes. Les deux formes lexicales, dans la mesure où elles correspondent à une seule unité syntaxique et syntagmatique doivent, c'est bien évident, partager les mêmes caractéristiques, appartenir au même paradigme syntactico-sémantique.

La réalisation en *ET a ET b* ne peut apparaître dans une zone de non-singularité grammaticale. Cette réalisation n'est pas l'expression d'une pluralité interne, d'une addition mais correspond à l'expression d'une pluralité externe qui n'apparaît qu'au niveau des réalisations lexicales; de ce fait, elle n'est pas assujettie à des contraintes. Les éléments peuvent ne pas appartenir au même paradigme syntactico-sémantique :

j'apprécie et Pierre
et de venir ici tous les soirs

En fait on voit que dans le cas où nous avons affaire à la réitération de la réalisation lexicale d'un terme, que ce soit sous la forme de *et a et b*, *a, b, c*, *∅ et b*, *(ET) a et b*, il n'y a pas de contrainte; le *ET* joue un rôle prépondérant, notamment dans *∅ et b* et *(ET) a et b*

où il produit un effet de contraste; on aurait d'ailleurs tout aussi bien un *mais* :

il boit mais que du champagne
il mange de tout mais avec voracité
elle apprécie Pierre mais surtout les voiture de course

Ces résultats nous amènent forcément à vouloir nous insurger (un peu !) contre le terme de coordination, ou plutôt l'utilisation que l'on fait du terme de coordination. En ce qui nous concerne nous ne voyons aucun inconvénient à conserver ce terme si on l'utilise dans le seul but de caractériser, de nommer la succession linéaire de syntagmes qui se présente sous les formes *a et b*, *et a et b*, *a, b, c*; au-delà de cet emploi, le terme de coordination n'a plus de raison d'être; en ce qui concerne l'analyse, il nous faut parler de structure complexe dans un cas, d'organisation paradigmatique dans l'autre.

Mireille BILGER
 Université de Vitoria

★

NOTES

- ¹ Cet article se veut être un résumé de notre thèse, "Analyse distributionnelle de la coordination par *et*", soutenue à Aix-en-Provence, juin 1983. Nous remercions Mme Blanche-Benveniste d'avoir porté une attention toute particulière à ce travail.
- ² Nous renvoyons aux ouvrages suivants :
 BLANCHE-BENVENISTE Cl., et VAN DEN EYNDE K. (1979), "Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale" in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXXII, 1978-1.
 BLANCHE-BENVENISTE, VAN DEN EYNDE, DEULOFEU et STEFANINI (1984), *Pronom et syntaxe*, Paris, SELAF.
- ³ A quelques détails près, les théories concernant la coordination, anciennes ou plus récentes, sont assez semblables.
- ⁴ Cf. CHOMSKY (1966) qui dit que *noir et blanc* dans un *drapeau noir et blanc* s'accroissent comme s'ils ne formaient qu'un seul mot.

- ⁵ Cf. l'analyse de BLANCHE-BENVENISTE (1973); ces verbes exigent, entre autres, une vainece sujet ou complément (- Sing.).
- ⁶ Cf. DOUGHERTY (1970) qui a posé une sémantique du (- Sing.) où se retrouvent : le pluriel morphologique, le collectif, le global et la coordination. Il est dommage qu'il n'ait pas tenu compte également des formes en *se* et du complément prépositionnel.
- ⁷ Cf. le travail de EMIRKIAN et SANKOFF (1978), *Coordination et effacement*, qui ne propose pas moins d'une dizaine de règles pour rendre compte d'un petit nombre de coordinations par "gapping".
- ⁸ Nous ne traiterons pas ici des coordinations par "gapping"; mais nous avons une technique (cf. notre thèse) pour éviter les effacements dans ces cas-là; cette technique fait appel à un système de projections des relations verbales. Cela permet d'avoir une méthode qui du même coup peut rendre compte des "énoncés binaires" non verbaux (et sans projection). Nous renvoyons par ailleurs à l'article de DEULOFEU (1977), "La syntaxe et les constructions binaires", in *Recherches sur le français parlé*, n° 1, Publications du G.A.R.S., Université de Provence.
- ⁹ *Y, en, ça* et *le Ø*, malgré leur forme, renvoient à du (- Sing.);
ex. : *Je n'y renoncerai pas à ça et à ceci*
un homme et une femme ça choque.
- ¹⁰ En dehors des cas peut-être où il y a entre la construction verbale et le groupe coordination comme une rupture due soit à la présence d'un élément de type adverbial, soit à la présence d'une pause intonative; ex. : *il les apprécie vachement, et lui et elle.*
- ¹¹ On retrouve d'ailleurs, avec le type *a, b, c*, la possibilité d'un non-accord en nombre : ex. :
la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude est un bien ...
- ¹² On retrouve avec cette réalisation les problèmes d'accord déjà mentionnés pour *ni ... ni* :
l'un et l'autre fut embarrassé
l'un et l'autre ont le cerveau brûlé.
- ¹³ Par ailleurs, selon la place dans l'énoncé que tient cette réalisation en *Ø* et *b*, on peut avoir deux interprétations; ceci dépendra de ce que l'effet binarisant inclut ou pas le *et* :
- 1) *et à n'importe qui* *il parle de ça* → équivalent à :
il parle de ça et à n'importe qui
- 2) *et, à n'importe qui il parle de ça* → *et* de début d'énoncé; ce *et* de début d'énoncé dont nous ne parlerons pas peut interférer comme on le voit ici avec "nos" réalisations.

- ¹⁴ DIK (1968), entre autres, parle de réalisations plus ou moins emphatiques.

★

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne donnerons pas ici une bibliographie exhaustive, nous renvoyons à la thèse.

BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (1973), *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française; essais d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion, 1975.

BILGER, M. (1983), "Analyse distributionnelle de la coordination par *et*", thèse de 3e cycle, Université de Provence.

CHOMSKY, N. (1966), "Syntaxe logique et sémantique ...", in *Langages* 2.

DIK, S.C. (1968), *Coordination, its implications for the theory of general Linguistics*, Amsterdam, North Holland Press Company.

DOUGHERTY, R. (1970-71), "A Grammar of Coordination, Conjoined Structure", in *Language*, 46-47.

MATTHEWS, Ph. (1981), *Syntaxe. Cambridge Textbook in Linguistics*, Cambridge University Press.

★★★